

Manifestation: FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE de Saint-Dié des Vosges  
Territoires humains, mondes animaux (29 septembre - 1 octobre 2017)

Lieu : Lycée Jules-Ferry, amphithéâtre.

Date : samedi 30 septembre 2017 10h-12h30.

Intervenants : Michel Hagnerelle, inspecteur général de l'Éducation nationale, groupe histoire et géographie et Julie Le Gall, maître de conférences en géographie, ENS, Lyon.

PNF : Axe 3 : Les Rendez-vous du développement durable

Thème : «Peut-on nourrir la population et les territoires de manière juste ?»

Dans un premier temps, M. Hagnerelle a effectué une synthèse de l'actualité de l'éducation au développement durable au sein des programmes scolaires, établissant le constat qu'elle constitue en France un axe important de notre système éducatif, fruit d' « une volonté forte et rare du ministère, unique au monde ». Il est à souligner que les thématiques des programmes français recoupent exactement les préconisations actuelles de l'ONU et de L'UNESCO qui souhaitent promouvoir un programme d'éducation global au niveau mondial, lié aux questions regroupées dans les 17 objectifs du développement durable<sup>1</sup>, dans le but de constituer un élément essentiel des politiques d'éducation. Cette ambition repose sur une stratégie de long terme qui se révèle très inégalement mise en œuvre par les états : si la France a été précurseur et a fixé une perspective à échéance de 20 ans il y a quelques années, d'autres viennent juste d'intégrer ces problématiques dans les cursus scolaires.

La géographie en tant que discipline joue donc un rôle éducatif majeur en intégrant les notions de développement durable mais aussi soutenable et en adoptant une démarche prospective afin d'intégrer le futur d'une manière positive puisqu'elle tend à proposer des solutions à 10 ou 15 ans.

L'actualité (voir les articles parus au sujet de la question des inégalités dans un environnement mis en péril par le dérèglement climatique<sup>2</sup>) donne raison au système éducatif français et montre que les thèmes abordés sont pertinents, justes et utiles car les populations doivent adhérer à ces objectifs de développement.

Dans cette optique, le réseau CANOPE offre des ressources multiformes consacrées à l'homme dans le développement durable : fiches téléchargeables, vidéos, suggestions d'activités mettant en œuvre des compétences variées<sup>3</sup> : lecture d'image, rédaction de scénarios, réalisations d'entretiens...

Dans un second temps, Mme Le Gall, maître de conférences en Géographie au laboratoire EVS (Environnement Ville Société) à l'ENS de Lyon, s'est intéressée à l'inégale répartition des ressources alimentaires dans le monde à partir du constat que si les problèmes d'alimentation sont en recul en pourcentage de la population globale, 815 millions d'êtres humains restent touchés par la sous-nutrition et que le phénomène s'accroît, notamment en Afrique. Depuis 2016, 40 millions de personnes supplémentaires en souffrent en raison des guerres, des catastrophes naturelles ou des décisions politiques dans le domaine agricole. Pourtant, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)<sup>4</sup> de 2000 étaient ambitieux, puisqu'ils prévoyaient une multiplication par trois de la production alimentaire afin d'éradiquer la faim à l'horizon 2015.

En fait, il faut garder à l'esprit que ce sont les petites exploitations vivrières qui fournissent 80% de la nourriture consommée et que nous sommes victimes, dans les pays riches, d'un faux

1 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

2 [http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/22/les-catastrophes-naturelles-aggravent-les-inegalites\\_5189701\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/09/22/les-catastrophes-naturelles-aggravent-les-inegalites_5189701_3232.html)

3 [https://www.reseau-canope.fr/vivre-ensemble/education-au-developpement-durable.html?tx\\_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=rayon%253A%252FSecondaire](https://www.reseau-canope.fr/vivre-ensemble/education-au-developpement-durable.html?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=rayon%253A%252FSecondaire)

4 <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/background.shtml>

sentiment de sécurité alimentaire renforcé par les 2,2 milliards de personnes souffrant d'obésité. Le problème commun au Nord et au Sud, repose donc sur la concentration et la répartition des ressources.

Au Nord, les scandales sanitaires à répétition ont suscité l'inquiétude des consommateurs qui prennent conscience des dérives du système de production agricole. La reprise en main des politiques agricoles tendrait à permettre une rediversification des modes de production, en interaction avec l'évolution des changements et des choix environnementaux.

L'agriculture fait donc son retour dans la vie quotidienne des populations à travers les questions posées par la façon dont nous nous nourrissons, dans des termes différents selon les lieux d'existence (milieu rural ou urbain) : comment produire plus avec moins de producteurs, comment établir des circuits courts etc.

L'éducation au développement durable rejoint alors l'éducation au changement climatique telle qu'elle a été énoncée au point 14 de la Déclaration de Buenos Aires en 2017<sup>5</sup>. Ainsi, l'alimentation induit un rapport quotidien des populations à l'environnement via l'agriculture.

La réflexion s'élargit alors à la façon dont l'agriculture peut devenir un prétexte pour réduire les inégalités. La notion de justice alimentaire, telle qu'elle a été définie par Robert Gottlieb et Anupama Joshi<sup>6</sup> dans le sillage du *food movement* qui souhaite raccourcir la distance entre le champ et l'assiette, prend en compte le partage équitable des risques et bénéfices concernant les lieux, les produits et la façon dont la nourriture est transformée, transportée, distribuée et mangée, ce qui sous-entend son accessibilité. Tous les acteurs de la chaîne sont englobés, comprenant ainsi les espaces, les conditions de travail, les consommateurs, considérés sous l'angle de leur niveau de vie, de la distance et de leur capacité à se déplacer vers les points d'accès à la nourriture.

Les inégalités se révèlent alors entre les classes sociales favorisées qui peuvent se nourrir correctement et celles qui ne le peuvent pas. Le mouvement pour la justice alimentaire promeut donc un changement plus global en incluant les populations discriminées.

Cette réflexion est valide dans les pays du Sud, où la notion de droit à l'alimentation émerge et permet de mettre en cause les mécanismes qui assurent la sécurité alimentaire de certains au détriment d'autres : le Vietnam est, par exemple, le deuxième producteur mondial de riz mais connaît un problème de malnutrition au sein de sa population.

La question de l'accroissement de la production soulève d'autres problèmes, tels que l'utilisation de produits chimiques, notamment dans les fermes urbaines qui pratiquent l'hydroponie, la santé des agriculteurs et des consommateurs, (augmentation des cas de cancer en Inde ou en Argentine), ou la pollution de la terre d'un site industriel remise en culture.

De même, l'autorité administrative chargée de l'aménagement du territoire peut s'avérer incapable d'arbitrer entre les cultures vivrières et celles destinées à l'exportation, en particulier à la transformation en biocarburants ou en aliment pour le bétail, laissant libre cours à une concurrence spatiale exacerbée.

La tension entre justice alimentaire et justice foncière est ainsi mise en lumière par l'accaparement des terres et le coût social des productions agricoles évalué au travers des conditions de vie et de travail des producteurs.

Le Projet Marguerite<sup>7</sup>, initié par Julie Le Gall et l'ENS de Lyon, permet aux élèves de prendre conscience des problèmes liés à l'accès à la nourriture dans le cadre de l'éducation au développement durable et devenir créateurs pour le monde de demain en envisageant la ville d'une manière plus durable et plus juste, dans une démarche prospective. Des activités concrètes (*learning by doing*) menées dans un cadre pluridisciplinaire au sein de plusieurs établissements scolaires organisés en réseau, débouchent sur une prise de conscience et une réflexion critique sur les différentes étapes du processus qui permet l'acheminement des aliments du champ à l'assiette.

Ce dispositif rencontre une adhésion tant du point de vue des élèves, dont l'estime d'eux-mêmes s'est considérablement renforcée, que des équipes qui le portent, ce qui se manifeste par un essaimage à l'intérieur de l'Académie de Lyon et au Québec.

5 <http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Santiago/pdf/Buenos-Aires-Declaration-ENG-2017.pdf>

6 [https://books.google.fr/books/about/Food\\_Justice.html?id=dKF9NAEACAAJ&redir\\_esc=y](https://books.google.fr/books/about/Food_Justice.html?id=dKF9NAEACAAJ&redir_esc=y)

7 <http://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche13089.pdf>